



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Urgence aux urgences

Question écrite n° 21753

#### Texte de la question

Mme Muriel Ressiguier interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'état de souffrance des services d'urgences des hôpitaux publics. Près de quatre mois après le début d'un mouvement de grève sans précédent, la mobilisation continue de rassembler les soignants. Tous les métiers sont concernés : médecins, infirmiers, aides-soignants, brancardiers, agents de service. À ce jour, plus de 180 établissements sont en grève. Le personnel urgentiste dénonce des conditions de travail insupportables liées notamment à l'organisation de leur activité. Ils mettent en exergue le manque de personnel, les arrêts maladies non remplacés, les rappels sur les jours de congés, ainsi que les cadences infernales qui épuisent physiquement et moralement le personnel. Les agents ont également à subir des relations dégradées avec les patients. Or le personnel des urgences doit faire face à une forte augmentation de la demande de soin. D'après le panorama de la DREES santé édition 2018 en effet, le nombre de passages aux urgences est en constante augmentation depuis 1996. Depuis 2013, le nombre de médecins a augmenté de 13 %, soit un rythme inférieur à celui de la progression de l'activité (15 % sur la même période). Certes, le *numerus clausus* doit être supprimé à l'horizon 2020 mais les effets s'en feront ressentir au mieux dans une dizaine d'années. Le manque de moyens engendre une déshumanisation inquiétante, qui se traduit dans certains établissements par de la maltraitance institutionnelle. Ainsi, à l'hôpital de Périgueux, des soignants font état de patients qui restent parfois 24 heures sur des brancards, avec des changes qui sont effectués dans le couloir. Certains personnels sont dans un état de souffrance si grand qu'ils mènent des actions extrêmes : ainsi, le 2 juillet 2019 à Paris lors de la journée de mobilisation nationale, des personnels se sont injectés toutes les cinq minutes de l'insuline, substance faisant diminuer le taux de sucre dans le sang et pouvant être mortelle à forte dose. Le Gouvernement avait demandé aux établissements de santé de faire pour 2018 des économies à hauteur de 1,6 milliard d'euros ; or le 14 juin 2019 Mme la ministre annonce que ce même Gouvernement allait débloquer 70 millions d'euros, où est la cohérence et quelle est la vision du système de santé ? Face à un manque de moyens humains ou financiers, une réflexion globale sur le système de santé s'impose, d'autant qu'une médecine à deux vitesses tend à se développer. Elle l'interroge donc sur les solutions concrètes qu'elle propose pour améliorer la situation des soignants et notamment des urgentistes et dans quels délais.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Muriel Ressiguier](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21753

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juillet 2019](#), page 6840

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)